

CONDITIONS **GENERALES DE VENTE**

Petitcolin vanessa , 20 route de launot , app. 3 88650 mandray

N° 06 45 88 24 20 / site internet : www.rando-la-vaness.fr

Siret : 511 292 856 00024/ code APE 9319Z

- 30% d'arrhes sont demandés à la réservation de l'activité ou du séjour, soit par chèque, virement ou espèce. (non encaissé avant la sortie si chèque ou espèce)
- Le restant dû est à régler sur place le jour de la sortie en espèce ou chèque ou par virement la veille de celle-ci avec preuve à l'appui par mail ou photo. Sauf certains séjours où 50% ou la totalité peuvent vous être demandés avant si avancement de frais par mes soins.
- L'accompagnatrice/eur en montagne se réserve le droit d'annuler ou reporter la sortie si les conditions météorologiques ne permettent pas celle-ci en toute sécurité. Si annulation de ma part, remboursement total de votre versement d'arrhes, si report et non possibilité pour vous, un avoir de la valeur des arrhes valable un an vous sera remis (sauf cas exceptionnel : touristes non résidents dans la région). Les cas exceptionnels seront examinés par mes soins au cas par cas.
- Si annulation moins de 48H à l'avance de votre part pour les sorties demi-journées, 8 jours à l'avance pour les sorties journées et 30 jours pour tous les séjours de 1 jour et demi et + remboursement des arrhes uniquement sur présentation d'un certificat médical. Si impossibilité autre que cause médical, un avoir de la valeur des arrhes vous sera remis et valable un an.
- Si l'accompagnatrice/eur en montagne annule la sortie pour cause de météo, nombre insuffisant d'inscrit, les arrhes vous sont restitués en totalité

- L' accompagnatrice/eur en montagne se réserve le droit de modifier le parcours ou inter changer les activités pendant les séjours selon la météo pour adapter au mieux la sortie.
- Pour les sorties raquettes, si la neige est absente, les sorties ou séjours sont remplacés par de la randonnée pédestre, cette adaptation ne donne ni lieu à un remboursement, ni à une remise.
- Assurances : en cas d'accident imputable à ma structure, tel qu'un matériel défectueux, vous êtes couverts par mon/nos assurances. cependant vous n'êtes pas couverts pour les accidents indépendants de mon/notre intervention ; je vous recommande de vérifier auprès de votre assurance personnelle si vous êtes couverts pour ce type de situation.
- Adhésion aux conditions générales de vente : par ce document et sa signature, vous reconnaissez avoir pris connaissances de celles-ci et les accepter sans réserve afin de garantir la meilleure expérience possible au sein de ma structure ; vous certifiez également que chaque personne vous accompagnant ou placée sous votre responsabilité, y compris leurs représentants légaux, à été informés de ces conditions.
- Lors de mes activités, les participants acceptent d'être photographiés et/ou filmés et m'autorise à diffuser les photos ou vidéos sur mes supports internet (site, réseaux sociaux). Dans le cas contraire les participants ou les parents des participants mineurs doivent me notifier par mail une demande de non acceptation de diffusion des images à l'adresse : vanessa.petitcolin@orange.fr ou au départ de la sortie.
- Dans le cadre de l'obligation de désignation d'un médiateur je désigne le médiateur conventionné avec le syndicat des accompagnateurs en montagne dont j'adhère : société médiation professionnelle.

NOM :

PRENOM :

SIGNATURE :

Date et thème de la sortie :

Votre numéro de téléphone portable :